

*Extrait du registre des  
délibérations du conseil municipal*

L'an **deux mil dix-neuf, le lundi 16 décembre à 20 heures**, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie Desquesne, Maire.

**Étaient présents** : Mme Desquesne, MM. Daligault, Mèche, Frappy, Mme Bouillard, MM. Billard Patrick, Anckaert, Balais, Beauquesne, Billard Pascal, Mmes Cailly, Colin-Martin, M. Dujardin, Mme Duquesne, MM. Elisabeth, Gauquelin, Goudier, Mmes Lemeray, Lenepveu, MM. Maheu, Pastor, Mme Rolland et M. Siquot

**Ont donné pouvoir** : Mme Bouclier à M. Elisabeth, Mme Collibeaux à Mme Desquesne, M. Gascouin à Mme Lemeray et Mme Mourcq à M. Mèche

**Excusés** : Mmes Roelandt, Catherine et Lair

**Absents** : Mmes Blandeau, Morice et M. Vasthier

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20191216-20\_02072-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2020  
Date de réception préfecture : 17/02/2020

**ANNULE et REMPLACE**

<b>Nombre de délégués</b> : - en exercice : 33 - présents : 24 - votants : 28	<b>N° 2 / 1-1-1</b> Date de la convocation et d'affichage : 10 décembre Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
<b>Secrétaire de séance</b> M. Anckaert	<b>Objet</b> : <b>Attribution du marché de travaux - Aménagement lotissement communale Le Perreux - Tranche 2</b>

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment son article L 2123-1,

Vu la délibération du 4 mars 2019 autorisant Madame le Maire à lancer la consultation,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 29 novembre 2019

Monsieur Patrick Billard rappelle que la consultation concernait la réalisation des travaux de viabilisation du projet de lotissement communal (9 lots), rue des Tanneurs, sur la commune de Condé-en-Normandie.

Le marché est constitué de 2 lots comprenant :

- le lot n°1 pour les travaux de terrassements, de construction des voiries, trottoirs et parkings, les travaux d'assainissement et d'espaces verts,
- le lot n°2 pour la mise en place des réseaux souples (télécommunication, Adduction d'eau potable, Alimentation Basse tension, éclairage public),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **RETIENT** : - Lot 1 : entreprise HELLOUIN TP pour un montant de 89697.10 HT  
- Lot 2 : entreprise SARL TEIM pour un montant de 42655.00 HT
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document relatifs à la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 18 décembre 2019

Le Maire,  
V. DESQUESNE

